

Conseil d'Administration (CA) de l'Association des chercheurs francophones en géochimie organique (FROG)

Date : 29/11/2019 ; 15h30 – 17h00

Lieu : salle de visio-conférence de l'UMR LOCEAN et par visio-conférence

Présents :

Swanne Gontharet, Armelle Riboulleau, Sarah Coffinet (secrétaire adjointe), Laurent Jeanneau, Pierre Faure (président), Sylvain Garel (vice-président – « Académie »), Frédéric Delarue, Nicolas Chevalier (trésorier), Isabelle Kowalewski.

Excusés :

Laurent Grasset, Mohamed Boussafir, Claude Le Milbeau (trésorier adjoint).

❖ L'ordre du jour du Conseil d'Administration est le suivant :

1. Vote de renouvellement du bureau (poste de secrétaire et poste de vice-président "industrie" à pourvoir).
2. Discussion statuts de l'association et possible mises à jour (notamment délai de vote du bureau après AG association, date d'effet de la cotisation, nombre de membres au CA).
3. Site FROG, mise en place d'un tableau des adhérents et indiquant si à jour de cotisation (compatibilité avec les nouvelles règles de protection des données de l'UE ?)
4. Point avancement FROG 5 à Rennes
5. Point GEOF/REGEF
6. Point sur les adhésions

❖ Le conseil s'ouvre par l'élection du nouveau bureau. Deux postes sont à pourvoir : secrétaire et vice-présidence industrie. Isabelle Kowalewski se propose pour le poste de vice-présidente industrie, Sarah Coffinet pour le poste de secrétaire et Frédéric Delarue pour le poste de secrétaire adjoint (en remplacement de Sarah Coffinet). Ce changement est adopté à l'unanimité.

Le nouveau bureau est donc composé de :

Pierre Faure – président

Isabelle Kowalewski – vice-présidente industrie

Sylvain Garel – vice-président académie

Nicolas Chevalier – trésorier

Claude Le Milbeau – trésorier adjoint

Sarah Coffinet – secrétaire

Frédéric Delarue – secrétaire adjoint

❖ Le deuxième point évoqué concerne un possible changement des statuts de l'association. Deux points sont discutés : faut-il modifier la date d'effet de la cotisation et les conditions de délai de vote du bureau après une assemblée générale de l'association ? Après relecture des statuts aucun de ces points ne sont précisés dans les statuts de l'association. Il est collectivement décidé que :

- les cotisations annuelles seront valides du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année calendaire. Les cotisations pour 2019-2020 seront donc valables jusqu'au 31 décembre 2020.

- il sera possible de réunir le CA directement après la tenue d'une assemblée générale (AG), à condition que cette réunion ait été annoncée au préalable à l'ensemble des membres du CA.

- la publication de ces changements sera faite à travers le présent PV qui sera disponible par téléchargement sur le site de l'association (geochimie.fr) mais ne seront pas ajoutés aux statuts de l'association.

❖ Il avait été suggéré lors de la dernière AG de l'association de publier sur le site internet un tableau des adhérents indiquant s'ils étaient à jour de cotisation. Le bureau considère cette procédure trop contraignante et décide de ne pas l'appliquer. En revanche un tableau récapitulatif sera envoyé avec chaque mail de relance pour le paiement des cotisations. Le bureau rappelle également que les membres de l'association peuvent contacter le trésorier ou son adjoint pour s'assurer d'être à jour de leur cotisation.

❖ Laurent Jeanneau, responsable de l'organisation de la 5^e rencontre FROG qui se déroulera à Rennes du 6 au 8 juillet prochains, informe le bureau de l'avancement de l'organisation de cet événement :

- L'affiche est prête et le lien pour se préinscrire est publié sur le site internet de l'association (onglet actualités et onglet manifestation). Il recommande de se préinscrire au plus vite afin d'estimer le nombre de personnes présentes et de réserver une salle ayant la capacité adéquate.

- le budget nécessaire est estimé à 12 000€ tout compris (hébergement des intervenants, restauration, prix meilleures présentations, frais de mission jusqu'à 2000€, tickets de bus). Le comité d'organisation a, à l'heure actuelle, récolté 7 500€ dont des subventions de la SFIS, Elementar, Total, l'INSU, la plateforme analytique CONDATE eau de Rennes 1. Ils sont en attente d'une réponse de l'OSUR, l'Université Rennes 1, Rennes métropole, IFPEN. Il rappelle que les laboratoires, s'ils ont des reliquats de budget de recherche, peuvent également subventionner l'événement.

- Le CROUS de Rennes n'ayant pas accepté de nous louer des chambres, l'hébergement se fera à l'auberge de jeunesse de Rennes. L'auberge de jeunesse est mieux placée, car dans le centre-ville, et fournira des petits déjeuners aux participants.

- La date limite de soumission des résumés est fixée au 2 mai et un comité scientifique a été mis en place.

❖ Pierre Faure poursuit en informant le CA sur l'avancée du réseau GEOF (Géochimie Organique française), dont il est membre en tant que président de l'association FROGs. GEOF est un sous-réseau, dédié à la géochimie organique, au sein de REGEF (Réseau Expérimental et Géochimique français), mis en place par l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) du CNRS regroupant tous les outils de géochimie en France.

- GEOF a 2 pilotes, Catherine Lorgeoux et Arnaud Huguet, et un comité d'expert composé des représentants des différentes plateformes (au nombre de 14 à l'heure actuelle), des associations animant la communauté française de géochimie organique : FROG et RESMO (réseau matières organiques représenté par Marie-France Dignac). Dans un premier temps GEOF n'a regroupé que les plateformes

INSU mais s'ouvre actuellement à tous les instituts du CNRS et s'ouvrira peut-être, dans un second temps, aux EPIC tels que l'IFPEN.

- L'objectif de GEOF est d'obtenir une taille critique pour être reconnu comme structure technique et scientifique au niveau européen. Il s'agit également d'animer la communauté autour des techniques de la géochimie organique. GEOF est structuré en cellules : formation (Jérémy Jacob), innovation et veille technique (Laurent Jeanneau), gestion données/ échantillons/traitement (Emilie Caupos), communication (Pierre Faure), activité/prestation/tarifification (Claude Le Milbeau), pratiques et protocoles (Hélène Budzinski).

- Dans le cadre de REGEF, un réseau parallèle se met en place centré sur la biogéochimie expérimentale et piloté par Mélanie Davranche (Géosciences Rennes).

- Dans l'attente d'un site internet national hébergé par l'INSU, le site internet de FROG hébergera les informations destinées au public de GEOF dans un onglet spécifique.

- GEOF souhaite également répertorier les dernières publications françaises en géochimie organique. Cela se fait de manière automatique à condition d'ajouter le mot clé « GEOF » lors de l'ajout d'une publication sur la plateforme HAL. Le mot clé peut également être ajouté à posteriori pour les publications déjà soumises dans HAL à la condition d'être propriétaire (ou co-propriétaire) de la publication sous HAL.

❖ La réunion se termine par un point sur les adhésions. Nicolas enverra dans les prochaines semaines une liste des membres à jour de cotisation et un mail de relance sera fait avant Noël. Il est également discuté de la possibilité d'une plateforme de paiement en ligne sur le site internet. Cependant, cette démarche étant très compliquée et demandant beaucoup de logistique, il est décidé que le nombre de membres de l'association est trop faible pour mettre en place un tel système.

Le président de l'association

Pierre Faure

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Faure', written over a light blue grid background.

La secrétaire de l'association

Sarah Coffinet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sarah Coffinet', written over a light blue grid background.